

Le docteur se laissa tomber dans le fauteuil, plutôt qu'il ne s'y assit. Il se passa à plusieurs reprises la main sur le front.

— C'est étrange ! dit-il, comme se parlant à lui-même... puis reprenant son récit, il continua : M. Meunier avait fait donner dans tous les journaux le signalement de son fils, tel que l'on le lui avait dépeint. Quelques mois après, on vint apprendre à M. Meunier qu'un enfant, de quatre à cinq ans, s'était noyé en jouant sur le bord de la levée. La description de l'enfant correspondait parfaitement au signalement qui en avait été donné dans les journaux. On lui rapporta aussi qu'une femme du nom de... comment l'appellez-vous ? ah ! Coco-Letard ! pleurait son enfant qui s'était noyé.

— Je me trouvais en ce moment avec M. Meunier, nous montâmes tous deux en voiture. Quand nous arrivâmes sur la levée, la vieille femme n'y était plus, et le corps de l'enfant n'avait pas encore été retrouvé. M. Meunier donna instruction à plusieurs des personnes présentes de venir immédiatement l'informer, aussitôt que l'enfant ou sa mère aurait été trouvé. Après être restés plus d'une heure sur les lieux, nous retournâmes chez lui. Ce pauvre M. Meunier, je n'oublierai jamais l'état dans lequel il rentra à la maison ; il avait le cœur navré ; il ne pleura pas, son œil était sec, il avait les yeux fixes ! Dieu ! quelle expression dans ses yeux ! j'imagine encore le voir là devant moi, quand il s'assit dans son fauteuil. Sa figure était d'une pâleur livide, une sueur froide suintait de son front. Il demeura près d'une demi-heure dans la même position, sans remuer un muscle, toujours le même regard fixe ! Je m'étais assis près de lui attendant dans la plus grande inquiétude le résultat de cette crise. Au bout d'une demi-heure environ, il se leva, s'essuya le visage de son mouchoir fit trois à quatre tours dans la salle, puis s'arrêtant en face de moi, il me dit ces mots, que je n'oublierai jamais : *“ Dieu me punit dans mon enfant des fautes que j'ai commises dans ma jeunesse, et des infortunes que j'ai laissés au “ Canada ” !*

“ M. Meunier fit dire des messes pour son enfant, ainsi qu'il en avait fait dire pour sa femme. Depuis ce temps il n'entendit plus parler ni de la femme... j'oublie toujours son nom...”

— Coco-Letard.

— Coco-Letard ; ni de son enfant, son pauvre petit Alphonse, qu'il n'eut jamais le bonheur de presser sur son cœur de père !

Ici le docteur Rivard laissa échapper un profond soupir et s'essuya les yeux, après quoi il continua :

— Ainsi vous voyez, M. le juge, que l'enfant de M. Alphonse Meunier n'est bien que trop malheureusement mort.

— Je ne vois pas ça du tout ! répondit le juge, qui se frotta les mains de plaisir, en voyant que le récit du docteur, si naïvement narré, ne faisait que confirmer l'identité du petit Jérôme avec le petit Alphonse ; je ne vois pas ça du tout !

— Comment ?

— Supposez que le petit Alphonse ne se soit pas noyé, car puisqu'on n'a pas retrouvé son corps dans l'eau, on peut bien supposer cela.

— Que voulez-vous dire ? M. le juge, s'écria le docteur.

— Supposez encore que la Coco-Letard, fatiguée des soins qu'elle donnait, ou du trouble que lui causait ce petit orphelin chétif, dont elle ne connaissait pas le père, ce qui est clair, l'ait conduit à quelque hospice d'aliénés !

— Pas possible, M. le juge, pas possible ! Il n'y avait alors à la Nouvelle-Orléans qu'un seul hospice des aliénés, et j'en étais le médecin. Il n'aurait pu y être introduit sans que je l'eusse remarqué !

— Si vous ne l'eussiez pas remarqué !

— Comment aurais-je pu ne pas le remarquer ?

— N'y en a-t-il pas un grand nombre du même âge, et avertit-on toujours le médecin de chaque nouvel arrivant ?

— Oui, c'est vrai ; c'est bien vrai ! et le docteur sembla chercher dans ses souvenirs en affectant la plus grande surprise ; cependant... mais non, continua-t-il, ce n'est pas possible.

— Mais enfin, docteur, si c'était véritablement le cas, si le petit Alphonse Meunier avait été mené à ce même hospice, dont vous êtes le médecin, et s'il y avait été mené par l'identique Coco-Letard qui en avait eu soin à Baton-Rouge, que diriez-vous ?

— Par pitié, monsieur le juge s'écria le docteur, ne vous moquez pas de ma douleur, c'est bien assez pour moi, après avoir perdu dans M. Meunier le meilleur des amis, un frère, de perdre encore aujourd'hui le jeune Pierre de St-Luc, que j'aimais comme mon fils, sans que vous veniez encore m'accabler du reproche d'avoir eu sous mes yeux, pendant dix ans, le fils de M. Meunier et de ne pas l'avoir serré contre mon cœur et l'avoir traité comme mon enfant !

Le juge se sentit tout ému à l'accent de la voix tremblante d'émotion du docteur Rivard et de sa figure si profondément empreinte de douleur ; il se reprocha presque d'avoir tenu le docteur en suspens, et continua d'une voix grave et d'un ton solennel :

— Docteur, ce n'est pas pour ajouter à votre affliction que je vous ai prié de venir me voir ici ce soir. J'avais un acte d'ami à faire, maintenant c'est un devoir que j'ai à remplir, au nom de la société dont je suis le mandataire en ce moment. Ainsi vous pouvez m'en croire quand je vous dis, en ma qualité de juge de Cour des Preuves : “ Que le petit Jérôme est le petit Alphonse Meunier ! “ Que celui vers lequel, sans le connaître, vous “ appelait votre cœur pour lui servir de père, était “ le fils de votre meilleur ami ! Que Dieu, au moment où il appelait à lui le père, rendait le fils au “ monde, donnant ainsi un père selon la Providence “ à celui dont le père selon la nature ne l'avait “ jamais connu ” !

Le docteur, en entendant les premières paroles du juge, s'était levé debout, sa figure était pâle, la bouche à demi-ouverte il semblait boire les paroles